

Journal de la CGT du Ministère des Armées et des Sociétés et Établissements Fédérés à la FNTE pour les fonctionnaires, contractuels et ouvriers de l'état, salariés en convention collective et retraités

SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE :



**Un maillon indispensable
au soutien
de la Défense Nationale**

■ Édito

La crise sanitaire et économique que nous traversons n'est pas sans conséquence pour les salariés mais aussi pour tous les citoyens.

Elle démontre bien que la politique ultra libérale menée par les différents gouvernements successifs a ses limites. Limites que notre organisation syndicale a toujours dénoncées et combat au quotidien.

Nous avons toujours défendu des services publics de qualité pour l'ensemble de la population, revendiqué plus de justice sociale ainsi que de meilleures conditions de travail et combattu l'austérité salariale.

Plus que jamais nous devons être à l'offensive contre toutes les dégradations que nous subissons, que ce soit au niveau de l'emploi, des salaires, des conditions de travail.

L'agenda social qui nous a été présenté pour 2021-2022, avec ces 4 grands chantiers (Transposition de la Loi Transformation Fonction Publique, Carrières et parcours professionnels, Qualité de vie au travail / Santé / Sécurité au travail, Vie sociale / Dialogue social), ne peut que nous conforter sur notre volonté d'être à l'offensive pour défendre les droits et acquis des personnels mais surtout d'être la dynamique de revendications.

La campagne 10% pour la fonction publique est un des exemples avec pour revendications : **10% d'augmentation** de la valeur du point d'indice, **10% de temps de travail en moins** (revendication du passage aux 32 heures), et **10% d'effectifs en plus** (environ 500.000 créations de postes sous statut pour commencer à répondre aux besoins criants d'effectifs.)

Les différentes expressions de notre périmètre, que ce soient les pétitions, tracts, infos flash, nous démontrent que même dans une période de situation dégradée pour mener à bien l'activité syndicale, notre organisation syndicale répond présente aux revendications des salariés.

Cette année particulière à juste titre est aussi l'année de notre 50^{ème} Congrès Fédéral qui se déroulera à Montreuil du 29 novembre au 2 décembre 2021. Il sera un moment privilégié pour tous les adhérents de notre fédération à participer aux futures orientations des 3 prochaines années.

La délégation de votre syndicat aura la lourde responsabilité de porter et défendre vos amendements construits ensemble et porter les voix de chaque adhérent pour faire vivre la démocratie de notre organisation syndicale.

C'est « Tous Ensemble » que nous faisons vivre nos revendications.

Lucien BECUE



■ Sommaire

Page 2 : Édito

Page 3 : Actualité revendicative

- Pour une France et un monde sans armes nucléaires

Pages 4, 5 : Dossier : SID

- Le Service Infrastructure de la Défense

Page 6, 7 : Vie syndicale

- Conférence de Presse Industrie
- Formation de membres de bureau de syndicat



0€50

Le Travailleur de l'État

Responsable de la publication : Eric Brune
263 rue de Paris, case 541 - 93515 Montreuil CEDEX
trav-etat@cgt.fr

N° CPPAP : 0321 S 06424

Imprimé et routé par Rivet Presse Edition
87000 Limoges

■ Actualité revendicative

Pour une France et un monde sans armes nucléaires

« **Soyons réalistes, exigeons l'impossible** » proclamait en son temps l'icône de la révolution cubaine, Che Guevara.

Et si nous faisons nôtre cette maxime pour exiger des autorités françaises qu'elles engagent notre pays sur la voie du désarmement nucléaire ? Soyons réalistes et agissons pour que s'ouvre le débat alors que se profilent des élections essentielles pour l'avenir du pays. Un débat que ne craint pas la CGT. Alors ouvrons-le à notre niveau.

Commençons par rappeler que notre opposition à l'arme atomique est bien antérieure à la décision du pouvoir gaulliste de doter la France d'un arsenal nucléaire, approuvée par le parlement le 6 décembre 1960.

En effet, la CGT participe en 1949 à la campagne mondiale pour « l'interdiction absolue de l'arme atomique » au travers de la signature de l'Appel de Stockholm. Notre fédération s'y engagera pleinement à l'image de son siège fédéral d'alors situé au 11 avenue de Villars à Paris qui participera ainsi aux 17 millions de signatures collectées en France. 500 millions le seront dans le monde. Cet engagement contre l'arme atomique ne se démentira jamais.

Agir pour une France et un monde sans armes nucléaires devient plus réaliste à la lumière de l'existence de 2 traités de portée mondiale. Il s'agit de New Start d'une part et d'autre part du Tian.

New Start est le traité entre les Etats-Unis et la Russie qui vient d'être prolongé d'une durée de 5 ans à compter du 21 janvier 2021. Il ouvre ainsi une possible période de discussion pour franchir de nouvelles étapes dans la diminution des arsenaux stratégiques.

Lequel traité a permis de réduire les



arsenaux des 2 Etats signataires en les maintenant à hauteur maximum de 1500 armes nucléaires déployées.

Le **Tian** (Traité d'interdiction des armes nucléaires) est entré en vigueur le 22 janvier 2021.

Ratifié par 52 Etats dont 5 Européens et signé par 37 qui ont engagé le processus de ratification, ce traité est contraignant quoiqu'en disent ses détracteurs dont les autorités françaises.

Il « **interdit notamment la possession, la fabrication, l'usage, la menace d'utilisation (la dissuasion), les essais, le commerce et le financement des armes nucléaires** ».

La France, qui a brillé par sa poli-

tique de la chaise vide lors des négociations à l'ONU en 2017 est donc aujourd'hui dans l'illégalité la plus totale. Car elle **possède** quelques 300 têtes nucléaires, elle prône la politique de **dissuasion**, elle pratique par simulation à des **essais**, et elle **finance** leur modernisation et renouvellement comme le prouvent les près de 30 milliards d'euros qui y seraient consacrés au cours de la période 2021-2025.

Les autorités françaises, si vertueuses à respecter les traités internationaux et européens, vont-elles continuer à maintenir notre pays dans l'illégalité en rejetant ce traité et en continuant de consacrer des moyens financiers démentiels alors qu'ils manquent cruellement au système sanitaire par exemple ?

La CGT trouve en ces traités des éléments de poids pour faire entendre sa voix auprès de l'opinion publique afin de contraindre l'exécutif français de rejoindre les Etats qui ont signé et ratifié le **Tian**.

Nul doute que notre fédération est disponible pour prendre sa place dans ce débat pour travailler à des alternatives sérieuses au désarmement nucléaire.



■ Dossier

Le Service Infrastructure de la Défense

Le Service Infrastructure de la Défense (SID) est créé par décision ministérielle en 2003. Il acte le regroupement de tous les services d'infrastructure sous l'égide du SID. Le format actuel voit le jour en 2011 avec la création des Etablissements et Unités de l'Infrastructure de la Défense (ESID et USID), sous une direction centrale du SID à Versailles.

Cette direction est composée de 7 ESID et de plus de 50 USID rattachées, de 9 DID d'Outre-mer, et du CETID qui est le Centre expert. Les premières missions sont le maintien en condition opérationnelle de tous les bâtiments Terre militaires et l'entretien du périmètre de base de défense mais aussi les projets de mise en forme pour l'accueil des FREM, des sous-marin Barracuda et dernièrement, le lancement des travaux en prévision de la construction du Porte Avion Nouvelle Génération annoncé en décembre 2020. L'assistance au commandement fait aussi partie des missions dans l'expres-

sion des besoins et dans l'opportunité des investissements sur la faisabilité des projets. La maîtrise de ses activités s'applique dans les domaines industrialo-portuaire, nucléaire, bases aéroportuaires, stand de tir, casernement, soutien au développement durable, etc.

L'expertise du SID au sein des forces armées

Le SID est expert dans de nombreux domaines. Sur **l'assistance au commandement**, il l'accompagne dans l'expression de ses besoins, l'opportunité des investissements et la faisabilité des projets. Dans la **conduite et la réalisation**, il pilote les opérations de construction, de rénovation et de maintien en condition des ouvrages en maîtrisant les coûts et les délais. Dans la **gestion et la maintenance**, il administre et entretient le domaine immobilier de l'Etat.

Le SID est expert sur **l'apport des compétences techniques administratives et juridiques**

pour répondre aux spécificités de l'infrastructure militaire. Sur le **soutien opérationnel**, il pourvoit aux besoins en infrastructure des forces en tout lieu, y compris sur les théâtres d'opérations extérieures.

Expert **soutien énergie**, il maîtrise et optimise le fonctionnement énergétique du Ministère en étant identifié comme l'acteur de référence. Enfin, sur le **soutien au développement durable** il prend en compte les enjeux environnementaux.

Plus de 7000 personnels travaillent au SID tous corps confondus, ouvriers d'état, fonctionnaires, agents sous contrat, vacataires, apprentis et militaires.

La CGT dans le Service Infrastructure de la Défense

Lors des élections professionnelles du 6 décembre 2018, la CGT avec 14,48% des voix a obtenu 1 siège au Comité Technique de Réseau du SID.

Le fait de n'être que la 4^{ème} organisation syndicale de ce CT n'em-



pêche en rien d'être revendicatif et entendu. Les places fortes de notre représentativité comme certains ESID où USID à Toulon, Bordeaux, Cherbourg, nous permettent d'obtenir des résultats pour les personnels ainsi que des embauches diverses. Une partie de notre combat qui est la sauvegarde de nos missions de terrain, nous permet de mettre un frein à la perte d'une frange de nos personnels techniques, qui bien souvent ne se traduit pas au profit des administratifs.

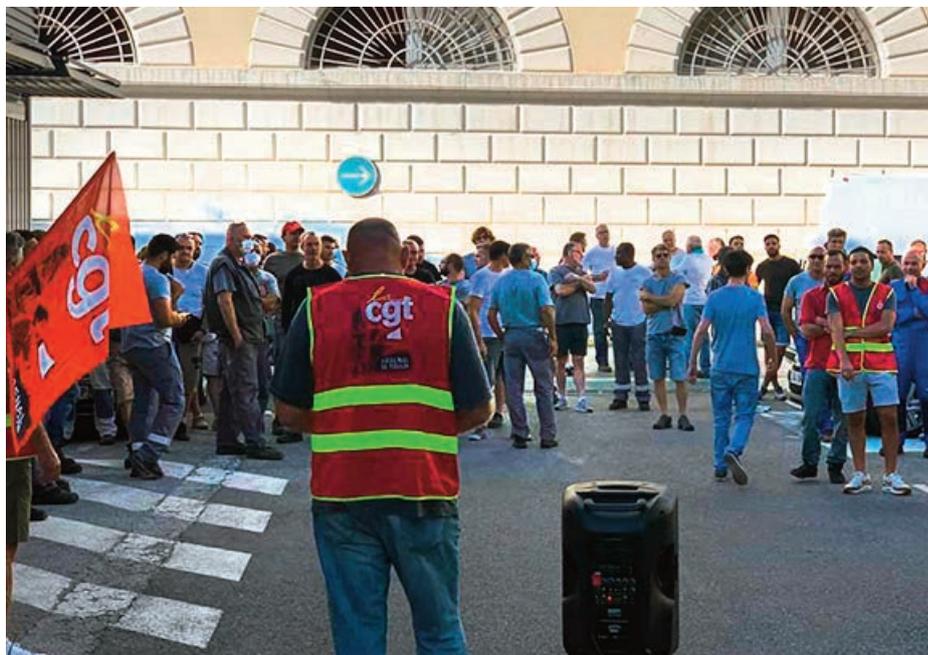
La LPM 2025 et le plan de relance suite à la crise sanitaire, vont donner plus de moyens financiers au SID pour les projets à venir. Si cela se traduit par une augmentation significative qui peut aller jusqu'à 3 fois le budget de 2019 pour certains ESID, le plan de recrutement n'est pas à la hauteur des enjeux.

Cet état de fait, la CGT le dénonce à tous les niveaux et demande un plan RH cohérent pour le SID France. Plan d'embauche pour les fonctionnaires catégorie A, B et C pour s'inscrire dans la construction et le suivi des marchés sur le plan technique et financier, comme l'aide au commandement. La CGT revendique également l'embauche d'ouvriers d'Etat pour poursuivre nos missions de premier, deuxième et troisième niveau au plus proche des unités (USID).

Pour exemple :

La lutte des agents porte ses fruits au SID de Toulon.

Le mercredi 27 janvier 2021 s'est tenu sur l'ESID de Toulon une réunion multilatérale Direction/OS. L'ordre du jour traite de l'organisation de la régie toulonnaise d'ici 2025, avec un prévisionnel de 40 postes supprimés en 5 ans ! **La CGT, en introduction, déclare être opposée à cette restructuration massive**



et planifiée, d'autant que les missions existent et réclament des embauches pour assurer celles-ci.

Lors de la prise de parole du jeudi 28 janvier pour faire état de la situation aux personnels, une action collective est décidée par les agents présents, pour aller réclamer devant notre direction locale l'embauche immédiate de 3 ouvriers d'Etat reliquataires depuis 2019 (fin de validité juin 2021).

Accompagnée d'une centaine de salariés, la CGT obtient une réunion de travail avec le directeur local le lendemain après-midi. À l'issue de ce rendez-vous, 3 solutions ont été trouvées pour demander ces postes.

Mercredi 3 février, soit moins d'une semaine après notre action collective, 3 postes sont gagnés et permettent l'embauche immédiate de ces agents sur le site. **Plus que jamais, la lutte s'avère utile et nécessaire pour maintenir nos activités et défendre l'embauche sous statut.**

D'autres actions de ce type ont pu

se tenir sur différents sites du SID pour réaffirmer nos revendications en termes d'embauches, de conditions de travail ou autre pour tous les salariés.

La reconnaissance de l'amiante au SID (Ex Travaux Maritimes)

Sur ce dossier, le travail du syndicat de Toulon pendant plus de 4 ans a abouti sur une reconnaissance avec un relevé de plan de carrière amiante pour les agents historiques des Travaux Maritimes devenus SID. Tout cela malgré le fait que l'établissement ne soit toujours pas officiellement reconnu dans le décret qui n'a pas évolué depuis 2006.

Le travail a consisté à démontrer que la profession exercée par l'agent et le lieu où elle a été exercée étaient sur le dit décret. Un cadre a été fixé en accord avec les directions ESID et les CMG concernés, pour faire en sorte que les salariés demandeurs, soient enfin reconnus et obtiennent leur relevé de plan de carrière à l'amiante.

■ Vie syndicale

Conférence de presse Industrie

La CGT avance ses propositions pour la reconquête industrielle. Lors d'une conférence de presse, mercredi 24 février, Philippe Martinez, accompagné de secrétaires généraux de fédérations, a porté les propositions de la CGT pour une autre politique industrielle.

Une situation dramatique appelle une politique vigoureuse

L'état de l'industrie en France est sans appel. L'industrie française est en déclin depuis plusieurs années, dépassant à peine 10 % du PIB en 2016, contre 16 % en moyenne dans la zone euro.

La France a besoin d'une industrie et de services publics forts, répondant aux besoins de la population et qui assurent un développement économique équilibré des territoires, la création d'emplois et le progrès social pour tous. Il est nécessaire et urgent de réindustrialiser la France, de relocaliser des capacités de production d'objets durables, interconnectables et réparables.

Pour la CGT, l'industrie est indispensable pour répondre aux besoins fondamentaux de la population (alimentation, eau, énergie, transport,

éducation, santé, logement, culture). La Fédération Nationale des Travailleurs de l'État, fédération des syndicats du ministère des armées et des anciens arsenaux de l'état (FNTE), propose de mobiliser les ressources du service public de la défense nationale au service de la souveraineté industrielle du pays. La FNTE veut agir pour une reconquête des compétences stratégiques dont notre pays a besoin et s'inscrit dans la campagne confédérale lancée par la CGT.

Le Pôle Public National de Défense au service de l'industrie dans les territoires

Le Pôle Public National de Défense (PPND) doit être au service de cet objectif. Le ministère des armées, c'est 50 milliards d'euros de budget annuel (retraites incluses) dont 22 consacrés aux équipements (dont près d'un milliard pour la recherche et technologie).

L'État est actionnaire de nombreuses sociétés. Il lui appartient de peser en tant qu'actionnaire, mais aussi en tant que client sur les orientations de ses fournisseurs, d'autant que c'est lui, également, qui autorise

les exportations d'équipements de défense.

Mettre la commande publique au service de l'industrie c'est possible mais en contrepartie il faut mettre les entreprises au service de l'industrie sur notre territoire.

Rechercher les synergies entre activités d'armement (terrestres, navales, spatiales, numériques et de télécommunications) et activités civiles, qu'elles soient par utilisation de technologies développées par le civil dans l'armement ou l'inverse. Sortir de l'ultra-spécialisation, gage de rentabilité pour les actionnaires mais de fragilité pour l'industrie.

Une campagne confédérale, une revendication fédérale

C'est autour de ce thème que se situera la contribution majeure de la FNTE. Un collectif fédéral va être convoqué pour travailler à cette contribution.

Nous pourrons entrer ensuite en discussion avec les autres fédérations de la CGT et construire un message puissant et cohérent sur la politique industrielle devant toutes les instances internationales.



Formation de membres de bureau de syndicat



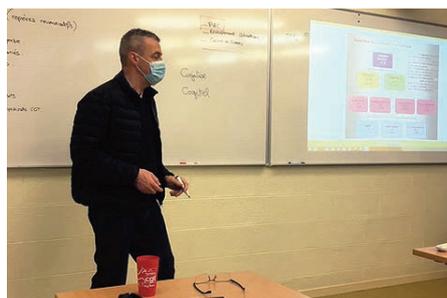
Inscrit au plan de formation 2021, le stage s'est déroulé du 15 au 19 février dernier au centre de formation de Courcelles.

Les stagiaires, pour certains, n'avaient pas pu participer à la formation du mois d'octobre dernier, le centre ayant dû revoir la jauge à la baisse pour raison sanitaire.

Des contraintes, toujours très fortes et les températures polaires, n'ont pas enrayé le déroulement de ce stage.

Venus pour la plupart du SCA mais aussi de Lorient, les stagiaires ont pu mettre en commun l'expérience de leur environnement dans les travaux de groupes sur les modules de la grille membre de bureau/secrétaire de syndicats indispensables à leurs fonctions dans leurs syndicats. Une grille de stage qui a évolué dans la réalité de terrain, pour permettre aux stagiaires dont la plupart sont déjà en place dans leurs fonctions, d'avoir une approche et des outils adaptés à leur quotidien dans l'évolution des syndicats du Ministère. Les travaux de groupe appuyés de documents pédago-

giques ainsi que leur restitution permettent de séquencer le cheminement au travers des situations et de faire participer l'ensemble des



stagiaires aux débats formateurs. Une semaine également riche en échanges respectifs pour les participants avec Nexter et Naval-Group réunis en collectif au centre de formation de la CGT durant la semaine.

Le 50^{ème} congrès fédéral programmé en fin d'année n'ayant pas permis de placer une seconde session pour l'année 2021, il faudra patienter jusqu'à l'année prochaine pour retrouver ce module.



Militants - Adhérents

— entre —

VOUS

— et —

NOUS

un lien

indissociable



partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.